



Dossard n°

A renvoyer à :

MASSINGY POUR TOUS

136 IMPASSE DES MERLES 74150 MASSINGY

Règlement par chèque à l'ordre de MASSINGY POUR TOUS

Majoration de 2€ pour toute inscription sur place le jour de la course

Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

Bulletin téléchargeable ou inscription en ligne : [www.massingypourtous74.fr](http://www.massingypourtous74.fr)

NOM : ..... Prénom : ..... Adresse

: ..... Code postal : .....

Ville: ..... Mail: ..... Date de naissance : .....

Téléphone : ..... Club/Team: ..... N° licence : .....

Sexe : Féminin : O Masculin : O.

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE INSCRIPTION**

Un certificat médical de moins d'un an le jour de la course de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition pour les coureurs non licenciés et étrangers. Une photocopie de la licence pour les licenciés FFA Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé Running (Pass'running), FSGT, FF Course d'orientation.

Autorisation parentale signée des parents pour les mineurs non accompagnés pour la marche et courses enfants.

EPREUVES	Départ	Tarif	Option
Trail de La Néphaz 28 km D 1248 m coureurs nés en 2002 et avant	9H00	26 €	
Trail du Lénard 15 km - D 508 m coureurs nés en 2004 et avant	9H15	16 €	
Randonnée de 13 km - dénivelée 451 m	9H25	10 €	
Marche familiale de 8 km - dénivelée 260 m	9H25	10 €	
Nombre de repas	x 13 € adulte (1€ consigne)		
	x 7 € enfant (1€ consigne)		
<b>TOTAL A PAYER</b>			

**Assurances** : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de l'assurance de l'association.

**Individuelle accident** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement.

**RETRAIT DES DOSSARDS ET INSCRIPTION** : Vendredi 4 mars 2021 de 14h à 16h salle polyvalente de Massingy et Samedi 5 mars 2022 à partir de 7h sur place

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.**

Signature obligatoire des parents pour les mineurs non accompagnés